Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/11/2024 - 40681 - 2018 B 06265 - 840 700 520 - ABEILLES VAISS

4 0681

13 NOV. 2024

ABEILLES VAISS
2 RUE DES ECUREUILS
93240 STAINS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Certifié conforme à l'original

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	31 600		31 600	61 600
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	30 000	4 500	25 500	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 575		8 575	8 400
TOTAL I	**70 175**	**4 500**	**65 675**	**70 000**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	46 137		46 137	45 796
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	1 412		1 412	3 565
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	27 039		27 039	11 855
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	**74 588**		**74 588**	**61 216**
Frais d'émission d'emprunt à étaler **III**				
Primes de remboursement des obligations **IV**				
Ecarts de conversion actif **V**				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**144 763**	**4 500**	**140 263**	**131 216**

ABEILLES VAISS Arrêté au 31/12/2019

Bilan Passif

BILAN PASSIF		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 27/06/2018 Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	(dont versé)	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :	- Légale	408	
	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau		7 744	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		**13 498**	**8 152**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL I		**26 650**	**13 152**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL I (bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
TOTAL II			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		1 459
	- Financières diverses	11 867	5 431
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés	41 776	26 556
	- Fiscales et sociales	13 970	9 617
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		46 000	75 000
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL III		**113 613**	**118 064**
Ecarts de conversion passif	**IV**		
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)		**140 263**	**131 216**

SP EXPERTISE

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
		France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		526 903		526 903	241 391
Production vendue :	- De biens				-257
	- De services				
Chiffre d'affaires net		**526 903**		**526 903**	**241 133**
Production :	- Stockée				
	- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				546	
Autres produits					
	TOTAL I			**527 449**	**241 133**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				404 284	215 218
Variation de stocks (marchandises)				-341	-25 796
Achats de matières premières et autres approvisionnements				57	-1 258
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *				58 411	25 499
Impôts, taxes et versements assimilés				4 988	726
Salaires et traitements				31 382	14 756
Charges sociales				8 128	2 398
Dotations aux :	- Amortissements sur immobilisations			4 500	
	- Dépréciations sur immobilisations				
	- Dépréciations sur actif circulant				
	- Provisions pour risques et charges				
Autres charges					
	TOTAL II			**511 410**	**231 543**
* Y compris :	- Redevances de crédit-bail mobilier			7 215	
	- Redevances de crédit-bail immobilier				
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**16 039**	**9 590**
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				
Produits financiers					
Produits financiers de participation					
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	TOTAL V				
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
	TOTAL VI				
	RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			**16 039**	**9 590**

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)		Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL VII			
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		135	
Sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VIII		**135**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-135**	
Participations des salariés	IX		
Impôts sur les bénéfices	X	**2 406**	**1 439**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		**527 449**	**241 133**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		**513 951**	**232 982**
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		**13 498**	**8 152**

ABEILLES VAISS

Société à responsabilité limitée au Capital social de 5000,00 Euros
Siège social : 201 Boulevard de la Boissière 93100 Montreuil
840 700 520 R.C.S. Bobigny

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

L'an Deux mille vingt,
Et le trente juin à 14 heures,

Les associés de la société **ABEILLES VAISS**, Société à responsabilité limitée au capital social de 5000,00 euros divisé en 100 parts de 50 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 201 Boulevard de la Boissière 93100 Montreuil, sur convocation de la gérance.

Sont présents :
Monsieur **ARULSOTHIRATNAM Vinoba,** propriétaire de 49 parts sociales
Monsieur **SIVAKUMARAN Selvasothy,** propriétaire de 51 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tel, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **ARULSOTHIRATNAM Vinoba,** gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le il a été mis successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13 498 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	13 498 euros
AFFECTATION	
Reserve légale	92 euros
Résultat de l'exercice	13 406 euros
Auquel s'ajoute :	
Les Reports A nouveaux	7 744 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	21 150 euros

En totalité au compte " Reports A nouveaux " qui s'élève ainsi à 21 150 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants : NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant –associé Président de séance et le second Associé.

M. ARULSOTHIRATNAM Vinoba
Gérant-Associé



M. SIVAKUMARAN Selvasothy
Associé

